# Webinaire 2:

# Comprendre la logique des déclarations de soupçon dans goAML - Introduction



Semaine du 18 au 20 décembre 2023



# Sommaire

- Présentations
- Objectif du webinaire
- Problématique
- Les 2 catégories de déclarations
- Les différents types de déclarations
- La structure des déclarations dans goAML
- Exemple de cas concret
- Les fiches pratiques



## Présentations

# Stéphanie MARIC

• Chef de projet goAML

## Gaëlle BONNIEZ

• Référente métier, Responsable analyse renseignement

# Stéphane PUPPO

• Responsable Informatique



## Objectif de ce nouveau webinaire

L'objectif principal de ce nouveau webinaire est de vous apporter les bases nécessaires afin de ne pas être perdus au **1**<sup>er</sup> **janvier prochain**, lorsque vous devrez saisir vos déclarations de soupçon au moyen de goAML.

Nous n'entrerons pas dans les détails techniques pour ne pas vous noyer, car il s'agit ici de vous apporter une grille de lecture. Nous referons un atelier pratique fin janvier, afin de répondre à **vos** propres questions.



# Problématique

## La problématique de ce webinaire est la suivante :

Comment comprendre la logique goAML des déclarations de soupçon et comment

<u>l'utiliser pour effectuer des déclarations de qualité?</u>



Les 2 catégories de déclarations

Il existe 2 grandes familles de déclarations de soupçon que l'on retrouve dans goAML :

- Les déclarations sans transaction suspecte
- Les déclarations **avec** transaction suspecte



## Les déclarations sans transaction suspecte

C'est ce qu'on appelle dans goAML : les déclarations d'activité suspecte.

### Qu'est ce qu'une déclaration d'activité suspecte ?

La déclaration **ne porte pas** sur des transactions suspectes, mais relate uniquement une activité suspecte? Dans ce cas, il y a lieu de choisir le type de déclaration sans transaction parmi celles que nous verrons plus bas.



## Les déclarations avec transaction suspecte

Lorsque vous avez des soupçons sur une transaction, il y a lieu de sélectionner un type de déclaration « avec transaction » parmi ceux que nous verrons plus bas.

#### **Qu'est ce qu'une transaction?**

On peut définir une transaction de la façon suivante : Une opération financière (virement, émission de chèque, etc.) ou non monétaire (cas des échanges de biens immobiliers, donations biens...) impliquant un émetteur (dans goAML Compte, personne physique ou morale) et un bénéficiaire (dans goAML Compte, personne physique ou morale).



Contrairement au formulaire unique avec lequel les assujettis ont l'habitude de faire leurs déclarations de soupçon, goAML Web propose différents types de formulaires, selon le cas inhérent à la déclaration. Vous aurez à sélectionner le type de déclaration qui correspond à la situation suspecte parmi :



#### Type de déclaration

SAR - Déclaration d'activité suspecte (sans transaction)

STR - Déclaration d'opération suspecte

**TFRA** - Financement du terrorisme (sans transaction)

**TFRT** - Financement du terrorisme (avec transaction)

AIFA - Information complémentaire à une déclaration (sans transaction)

AIFT - Information complémentaire à une déclaration (avec transaction)

ANSA - Réponse à une demande de la CRF (sans transaction)

ANST- Réponse à une demande de la CRF (avec transaction)



Type de déclaration	Utilisation
SAR - Déclaration d'activité suspecte (sans transaction)	Il s'agit ici d'une déclaration de soupçon ne comportant aucune transaction suspecte, mais pouvant apporter d'autres informations faisant soupçonner un blanchiment de fonds. Il en va de même en cas d'informations négatives révélées sur un client par un logiciel KYC ou d'un refus d'entrée en relation.
STR - Déclaration d'opération suspecte	Il s'agit ici d'une déclaration de soupçon comportant une ou plusieurs transaction(s), vous avez la possibilité d'insérer des activités suspectes en plus de la ou les transaction(s) saisie(s)



Type de déclaration	Utilisation
TFRA - Financement du	Il s'agit ici d'une déclaration de soupçon liée à un soupçon de
terrorisme (sans transaction)	financement d'acte(s) terroriste(s) ne comportant aucune transaction.
TFRT - Financement du	Il s'agit ici d'une déclaration de soupçon liée à un soupçon de
terrorisme (avec transaction)	financement d'acte(s) terroriste(s) comportant une ou plusieurs
	transaction(s), vous avez la possibilité d'insérer des activités suspectes
	en plus de la ou les transaction(s) saisie(s)



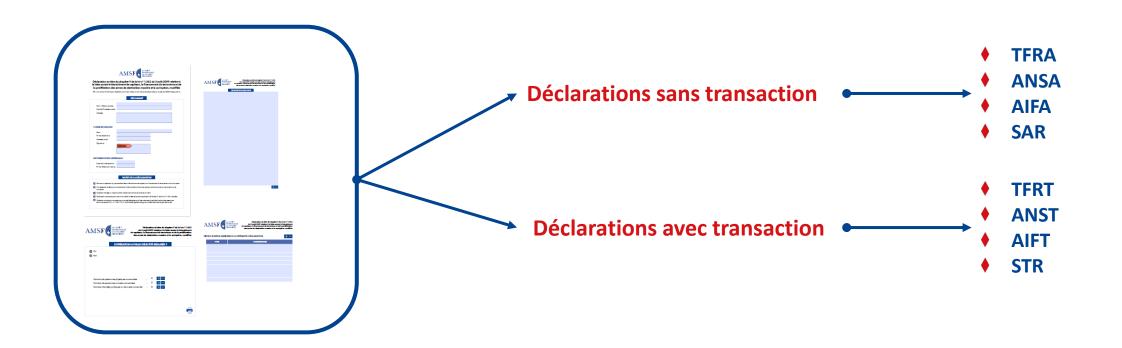
Type de déclaration	Utilisation
AIFA - Information	Vous pouvez utiliser ce type de déclaration lorsque vous avez obtenu
complémentaire à une	des informations supplémentaires au sujet d'une déclaration sans
déclaration (sans transaction)	transaction déjà effectuée
AIFT - Information	Vous pouvez utiliser ce type de déclaration lorsque vous avez obtenu
complémentaire à une	des informations supplémentaire au sujet d'une déclaration avec
déclaration (avec transaction)	transaction(s) déjà effectuée.



Type de déclaration	Utilisation
ANSA - Réponse à une	Formulaire à utiliser pour une réponse à demande de la CRF si vous
demande de l'AMSF (sans	avez des informations - sans transaction
transaction)	
ANST- Réponse à une demande	Formulaire à utiliser pour une réponse à demande de la CRF si vous
de l'AMSF (avec transaction)	avez des informations - avec transaction(s)



# Les types de déclarations : Résumé





La structure des déclarations de soupçon dans goAML

## Les informations de base

• Partie commune à toutes les déclarations

#### Annexes

• Tous les documents nécessaires à l'analyse de la déclaration

## Indicateurs

• Le ou les éléments qui vous ont incités à faire cette déclaration

#### Activité

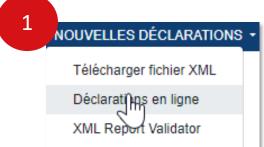
• Toutes les informations qui concernent un soupçon, sans pour autant qu'il y ait eu transaction

## Transaction (si déclaration avec transaction)

• Toutes les informations sur la transaction et les parties impliquées



# Sélectionner sa déclaration en ligne



Cliquez sur le sous-menu « Nouvelles déclarations/ déclarations en ligne

AIFA - Information complémentaire à une déclaration

AIFA - Information complémentaire à une déclaration (sans transaction)

AIFT - Information complémentaire à une déclaration (avec transaction)

ANSA - Réponse à une demande de l'AMSF (sans transaction)

ANST- Réponse à une demande de l'AMSF (avec transaction)

SAR - Déclaration d'activité suspecte (sans transaction)

STR - Déclaration d'opération suspecte

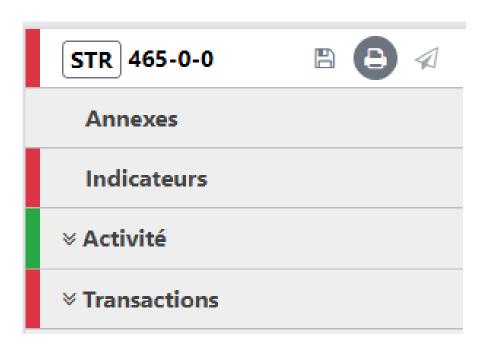
TFRA - Financement du terrorisme (sans transaction)

TFRT - Financement du terrorisme (avec transaction)

Nouvelle déclaration



Sélectionner sa déclaration en ligne : exemple de formulaire

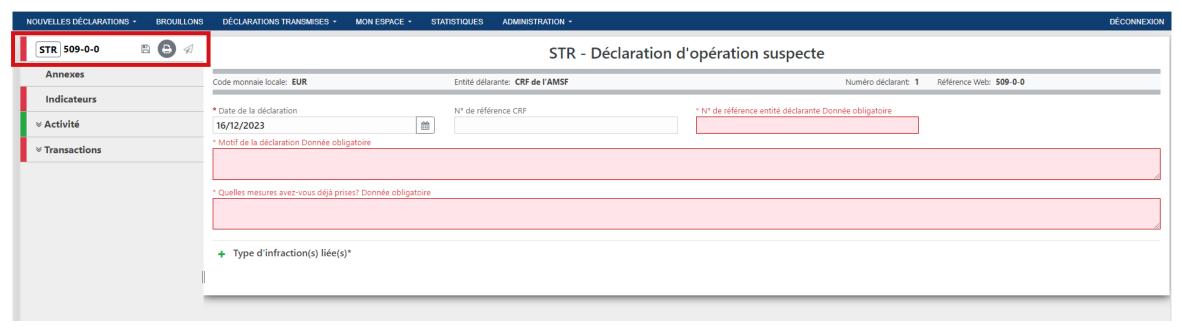




Les informations de base sont communes à toutes les déclarations, qu'elles soient avec ou sans transaction.



EN | FR (goaml) CRF de l'AMSF





## **Champs obligatoires**:

- **Référence :** Votre référence en interne
- ♦ Date de la déclaration : date à laquelle la déclaration est effectuée



#### STRUCTURATION D'UNE DECLARATION DE SOUPCON:

Les déclarations de soupçon doivent être rédigées de manière précise, concise et claire.

Il convient d'éviter tout détail superfétatoire. Seuls les opérations ou faits considérés comme suspects à l'issue d'une analyse étayée devront faire l'objet d'une déclaration de soupçon.

Nous portons à votre attention le cas spécifique du Financement du Terrorisme dans lequel le compte ne devra en aucun cas être clôturé, et où la déclaration de soupçon doit être envoyée sans délais à l'AMSF.



#### STRUCTURATION D'UNE DECLARATION DE SOUPCON:

#### I - PANORAMA DE LA RELATION

- <u>A Liens avec la personne visée</u>: s'agit-il d'une relation d'affaires ou d'un client occasionnel ? Quels sont l'objet et la nature de la relation ?
- <u>B Entrée en relation</u>: date d'ouverture du ou des comptes, montant et nature de l'approvisionnement initial, fonctionnement envisagé du compte. En fonction du secteur d'activité, préciser la date de signature du mandat de gestion, de la lettre de mission, etc.
- <u>C Arrière-plan de la relation</u>: La personne visée est-elle une Personne Politiquement Exposée (PPE) et le cas échéant quelle est la fonction engendrant ce statut ? Quelle est l'origine du patrimoine de la personne visée, dans quel secteur d'activité évolue-t-elle ? Lorsque le client est une personne morale, qui en est le bénéficiaire effectif ? Des déclarations de soupçons ont-elles déjà été effectuées concernant la personne physique ou morale visée ?



#### STRUCTURATION D'UNE DECLARATION DE SOUPCON:

#### II - FONCTIONNEMENT DE LA RELATION

#### A - Principales opérations effectuées

<u>B - Pour les établissements bancaires</u>: description succincte du fonctionnement du ou des comptes visés (principaux mouvements créditeurs et débiteurs). Le fonctionnement du compte est-il en adéquation avec le fonctionnement annoncé lors de l'entrée en relation ? D'autres informations pertinentes peuvent être détaillées dans ce cadre, par exemple la nature des liens avec d'éventuels mandataires.



#### STRUCTURATION D'UNE DECLARATION DE SOUPCON:

## III - EXPOSÉ ET ANALYSE DU SOUPÇON

- A Origine de l'alerte : (revue périodique, détection par un dispositif automatisé etc.)
- <u>B Description détaillée des faits à l'origine du soupçon</u>, accompagnée d'une identification précise des personnes physiques et/ou morales impliquées, et des liens qu'elles entretiennent.
- <u>C Éléments ayant conduits à la déclaration</u>: quels indices amènent à considérer un fait atypique, incohérent, ou une information négative comme suspects ? Quelles diligences entreprises ont permis de conclure à l'existence d'un doute raisonnable ?



#### STRUCTURATION D'UNE DECLARATION DE SOUPCON:

La déclaration de transaction suspecte (STR) nécessite un descriptif précis et une analyse détaillée des opérations visées :

- Si l'opération n'a pas été exécutée, dans quel délai le sera-t-elle ?
- Date, montant, nombre d'opérations, montant global des opérations, origine et/ou destination des fonds
- Quelles sont les contreparties (fournir identité, n° de compte ou IBAN, liens avec votre client)
- L'opération est-elle isolée ou s'inscrit-elle dans un schéma plus global d'opérations atypiques ?
- Dans l'hypothèse d'une pluralité d'opérations, sur quelle période se déroulent-elles ?



#### STRUCTURATION D'UNE DECLARATION DE SOUPCON:

Nous portons à votre attention le fait que, conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi 1.362 du 3 août 2009 modifiée, toute déclaration de soupçon incomplète, ne correspondant pas au formalisme attendu ou délivrée via un canal autre que GoAML sera rejetée.

L'entité débitrice de l'obligation de déclaration sera informée de ce rejet par un courrier en mentionnant les motifs. L'irrecevabilité de la déclaration de soupçon est susceptible d'entrainer l'application des dispositions de l'article 71-2 de la loi 1.362 du 3 août 2009 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive et la corruption.



## **Champs obligatoires (suite et fin):**

- Quelles mesures avez-vous déjà prises? : Qu'avez-vous déjà entrepris?
- ♦ Type d'infraction(s) liée(s) : infractions sous-jacentes



## Les informations de base : Les infractions liées

Les infractions liées : Qu'est ce que c'est?

« Une infraction principale (ou sous-jacente) est une infraction constitutive d'un délit plus grave. S'agissant du blanchiment de capitaux, les infractions principales peuvent générer des fonds ou des avoirs qui peuvent ensuite être blanchis pour en masquer l'origine illicite. Ainsi, l'infraction principale du trafic de stupéfiants peut générer des revenus et, au cours de l'une des étapes fondamentales que sont le placement, la dispersion et l'intégration, dissimuler l'origine illicite des fonds, ce qui permet ainsi au trafiquant d'utiliser ces fonds sans susciter de soupçons d'infraction ». (OCDE (2021), Lutte contre la délinquance fiscale – les dix principes mondiaux, deuxième édition, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/b64062dd-fr., Principe 7)



## Les annexes

La partie « **Annexes** » permet d'ajouter tous types de documents utiles, en format (\*.csv, \*.rtf,\*.pdf, ou \*.txt) à la CRF pour l'analyse des dossiers. Il conviendra de classer les documents selon leur nature, comme suit, par exemple :

- Documents d'ouverture
- Extraits de compte
- Justificatifs détaillés des opérations visées (+ n° de compte / n° de référence client)
- Articles de presse éventuellement
- ♦ KYC
- Autres éléments

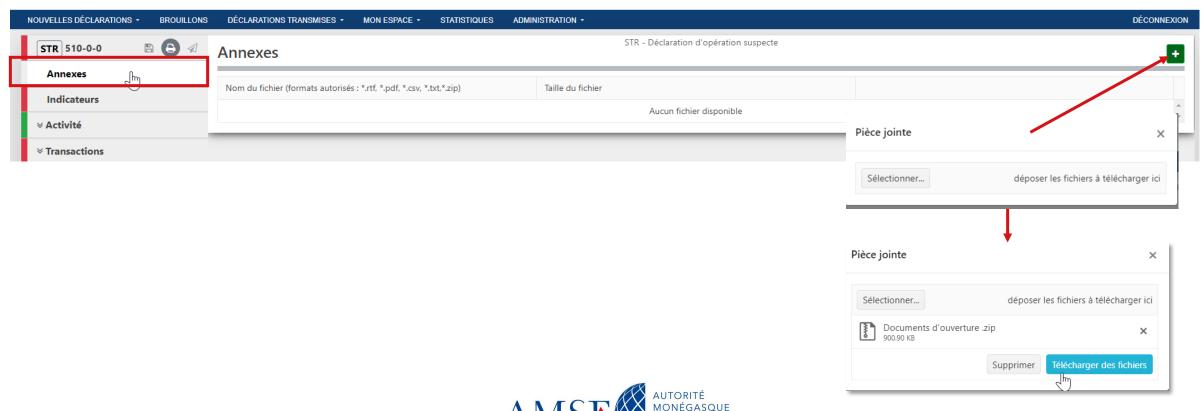


## Les annexes

## Pour une meilleure lecture vous pouvez les classer dans des dossiers \*.zip



(goaml) CRF de l'AMSF

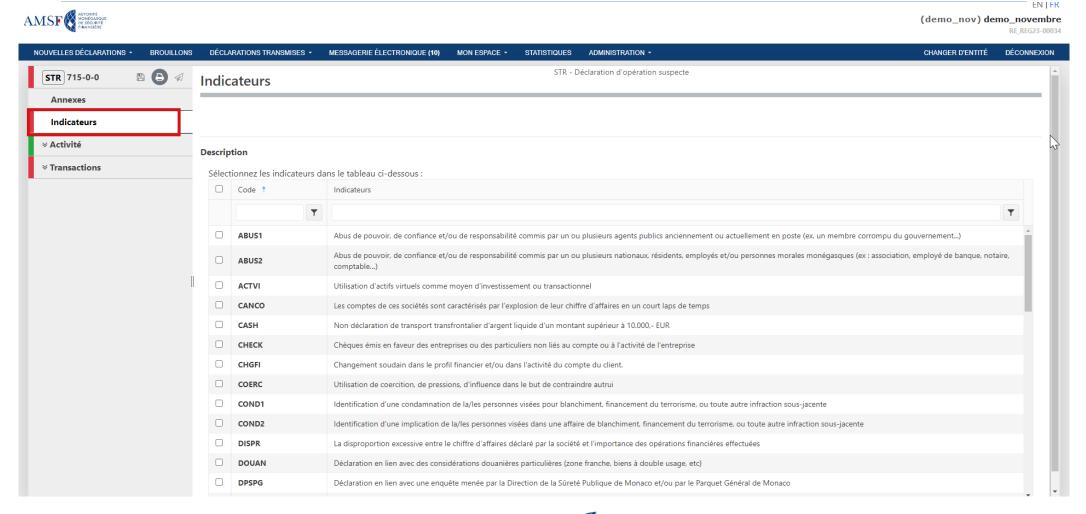


## Les indicateurs

La partie « **Indicateurs** » est également commune à tous les types de rapports. Nous vous demandons d'être très précis dans le choix de ceux-ci en pensant à ce qui vous a mené à effectuer cette déclaration de soupçon. Lorsque qu'il s'agit d'une réponse à une demande de l'AMSF, vous choisirez l'indicateur : « Non applicable : réponse à demande de l'AMSF ».



## Les indicateurs





## La partie « Activité »

GoAML, depuis sa version 5.0 apporte une dimension supplémentaire en permettant aux déclarants de pouvoir saisir également des activités suspectes dans une déclaration avec transaction suspecte. Les parties « **Activités** » ne poursuivent donc pas le même objectif si elles sont remplies dans une déclaration **sans** transaction et dans une déclaration **avec transaction suspecte**.

- 1. Si déclaration sans transaction : la partie « Activité » composera la totalité de votre déclaration. Il n'y a pas de transaction.
- 2. Si déclaration avec transaction : Si vous faite une déclaration de soupçon avec transaction, alors l'onglet « Activité » sera là pour vous permettre de compléter votre déclaration avec tous les renseignements en votre possession qui ne seraient pas liés directement à la transaction : patrimoine, famille ...



# La partie « Activité »



(goaml) CRF de l'AMSI





# **♦** La partie « Transaction »



(goaml) CRF de l'AMSF

NOUVELLES DÉCLARATIONS - BROUILLONS	B DÉCLARATIONS TRANSMISES • MON ESPACE • STAT	ISTIQUES ADMINISTRATION *		DÉCONNEXION	
STR 509-0-0 🖺 🖨 🕢	Transaction STR - Déclaration d'opération suspecte				
Annexes		Date	* Type de transaction Donnée obligatoire	* Statut Donnée obligatoire	
Indicateurs	☐ Est suspecte?	jour/mois/année	·	·	
∀ Activité	* Numéro de la transaction* Donnée obligatoire	Numéro de référence interne	* Mode de transaction Donnée obligatoire	Si mode de transaction "autre", alors précision	
	* Montant de la transaction en monnaie locale Donnée oblig	* Date de la transaction Donnée obligatoire	Lieu de la transaction		
∨ Nouvelle transaction	Motif de la transaction	jour/mois/année			
		Compte du bénéficiaire Compte du bénéficiaire (Mon client)	Donneur d'ordre (Personne physique)  Donneur d'ordre (Personne morale) (Mon clie  Bénéficiaire (Personne physique)  Bénéficiaire (Personne morale) (Mon client)		



## La partie « Transaction »

#### **Champs obligatoires:**

- Numéro de la transaction : il s'agit d'un numéro unique par transaction. Il peut être généré par votre système, ou automatiquement par goAML en cliquant sur le bouton :
- Statut de la transaction : A quel stade en est la transaction en question (Acceptée, refusée, en cours ...)
- Mode de transaction : Canal par lequel la demande d'opération est effectuée.
- Montant de la transaction : Vous devez indiquer le montant de la transaction en euros.
- La date de la transaction : date à laquelle la transaction devrait avoir lieu ou, a eu lieu.
- Type de transaction : Vous choisirez parmi la liste déroulante de valeurs. Le choix est très important car il détermine la logique de remplissage de la déclaration.

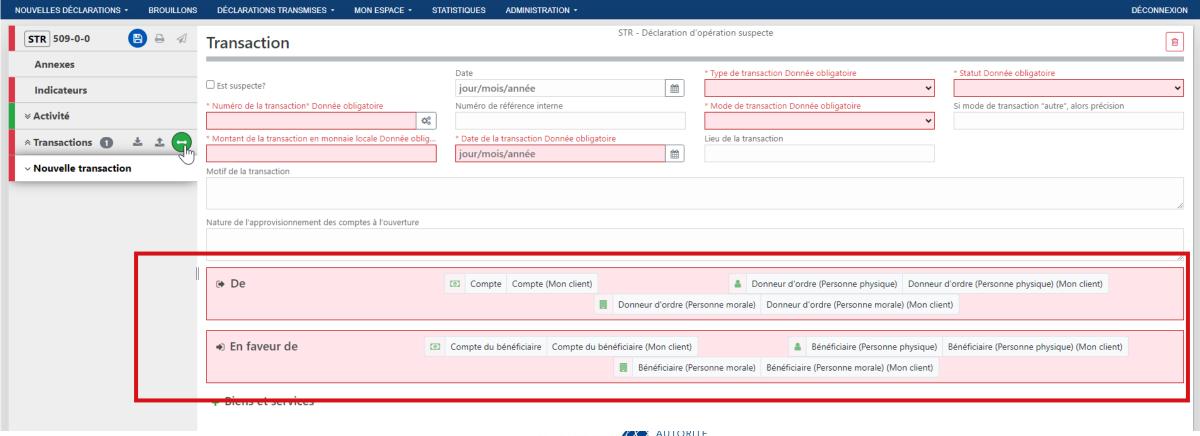


AMSF AUTORITÉ

### Sélection de la partie émettrice et de la contrepartie:

EINITA

(goaml) CRF de l'AMSF





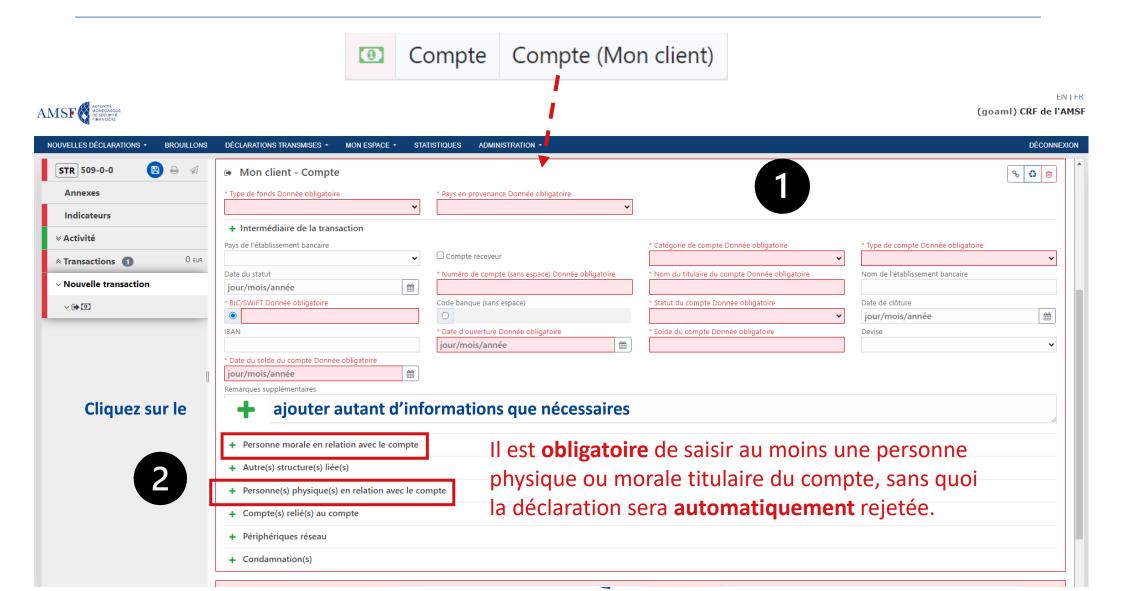
### Sélection de la partie émettrice : Cas du compte

Pour les **établissements financiers**, 90% des transactions partiront d'un compte. S'il s'agit du compte de « votre client », vous devrez alors sélectionner, « Compte(Mon Client) », si ça n'est pas votre client, vous sélectionnerez « Compte ».

Il s'agira ensuite de remplir le même formulaire mais avec des champs obligatoires différents.

Compte Compte (Mon client)





#### Sélection de la partie émettrice : Cas de la personne physique

Si la personne physique est votre cliente, vous devrez alors sélectionner, « Donneur d'ordre (Personne physique)(Mon Client), si ça n'est pas votre cliente, vous sélectionnerez « Donneur d'ordre (Personne physique ».

Il s'agira ensuite de remplir le même formulaire mais avec des champs obligatoires différents.



Donneur d'ordre (Personne physique)

Donneur d'ordre (Personne physique) (Mon client)



#### Sélection de la partie émettrice : Cas de la personne morale

Si la personne morale est votre cliente, vous devrez alors sélectionner, « Donneur d'ordre (Personne morale)(Mon Client), si ça n'est pas votre cliente, vous sélectionnerez « Donneur d'ordre (Personne morale) ».



Donneur d'ordre (Personne morale) Donneur d'ordre (Personne morale) (Mon client)



## La partie « Transaction » : Les échanges non monétaires

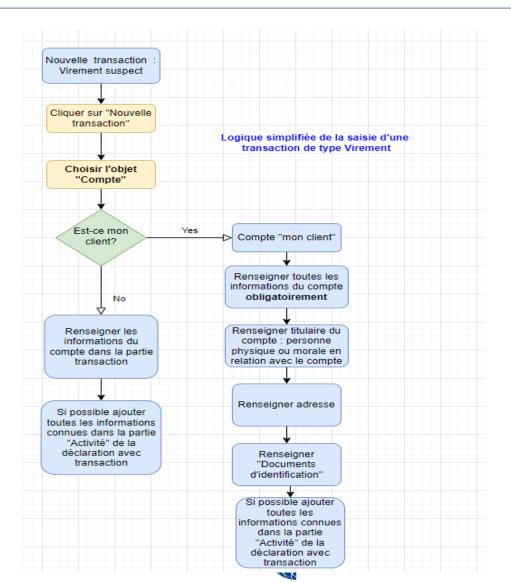
Si les biens et les services décrits font **partie intégrante de la transaction**, alors il faut les décrire au niveau de la transaction elle-même, dans la section « Biens et Services » :

#### + Biens et services

<ul> <li>Biens et services</li> </ul>				7
* Type Donnée obligatoire	* Fabricant ou marque Donnée obligatoire	Description	Nom du vendeur	_
Nom de l'acquéreur	* Valeur estimative Donnée obligatoire	Statut des biens	* Valeur effective Donnée obligatoire	
* Devise Donnée obligatoire	Superficie •	Unité de mesure	Date d'immatriculation  jour/mois/année	
Numéro d'immatriculation	Numéro d'identification	Commentaire sur la transaction	Remarques supplémentaires	
+ Adresse				



# Logique simplifiée : l'exemple du virement



### Les fiches pratiques







# Les prochains rendez-vous

- Les 29 et 30 janvier : Ateliers en présentiel, à l'auditorium pour répondre a vos questions
- Courant juin : Retour d'expérience assujettis après 6 mois d'utilisation



### Support et gestion des incidents

En cas de question, de doute ou bien d'incident, 3 canaux sont mis à votre disposition pour contacter l'AMSF et l'équipe projet goAML :





+37798984222



www.amsf.mc



support.goaml@amsf.mc



# Questions & Réponses



